



ANTIPARASITAIRE EXTERNE INSECTIFUGE

PIPETTES INSECT PLUS CHIOT

4x0,85 ml - Chiot (250 g à 1,5 kg)

réf. 9190

V.02/17

FICHE TECHNIQUE 17

Margosa | Pyrèthre | Géranio | Lavande

Protège le chiot (de 250 g à 1,5 kg) des parasites externes, par l'action insectifuge des actifs biocides d'origine végétale présents. Le produit se répartit sur toute la surface du corps par diffusion dans le sébum et construit un film protecteur contre les puces, tiques, poux, moustiques, phlébotomes, aoûtats. Application interdite sur chat et chaton.

MODE D'UTILISATION

Usage externe. Utilisation chaque mois réservée aux chiots. Une pipette (0.85 ml) est conçue pour un animal de 250 g à 1,5 kg. Mettre des gants appropriés, maintenir la pipette verticalement, le bouchon orienté vers le haut. Ôter le bouchon, le retourner et perforer l'embout de la pipette en tournant. Appliquer la pipette en 2 points sur le corps de l'animal (entre les omoplates et au milieu du dos), sur une zone où il ne peut pas se lécher. Reboucher la pipette et l'éliminer selon la mention P501 ci-dessous. Laisser l'animal s'ébrouer. Se laver soigneusement les mains après utilisation. Veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux. Éviter de laver l'animal pendant les 48 heures qui suivent l'application. En cas de forte poussée parasitaire, il peut être nécessaire de renouveler l'opération au bout de 2 à 3 semaines. En cas d'infestation importante, il est fortement conseillé de traiter également l'environnement de l'animal au moyen de produits spécifiques.

COMPOSITION

Actifs biocides : Margosa-Extrait* (60 g/L) CAS N° 84696-25-3, Pyrèthre* (25 g/L) CAS N° 8003-34-7, Lavandula Hybrida* (8,5 g/L) CAS 91722-69-9, Géranio* (7,5 g/L) CAS N° 106-24-1.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas faire avaler. Ne pas traiter les animaux de moins de 4 semaines, malades ou convalescents. Ne pas appliquer sur une peau fragile ou lésée. Éviter tout contact avec les yeux, les narines, les muqueuses de l'animal lors de l'application. Ne pas dépasser le dosage indiqué. En cas d'ingestion, en cas de réaction allergique, consulter un vétérinaire. Il est conseillé de tester une goutte entre les omoplates et d'attendre 24 h pour s'assurer d'aucune réaction allergique. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ce produit n'est pas un médicament.

CONSERVATION

Voir date indiquée au dos de la boîte. Stocker dans des conditions normales de température (+5 et +40°C).

NOS PRODUITS PARTICIPENT
À LA SAUVEGARDE
ET AU DÉVELOPPEMENT
DES COLONIES !



www.untoitpourlesabeilles.fr

rubrique : voir les ruches > entreprises



*Biocide classé TP19 (insectifuge). Informations réglementaires selon [CE]1272/2008, [UE]528/2012, [CE] n°1451/2007. Fiche de données de sécurité sur demande. Stocker dans des conditions normales de température (+5 et +40°C) - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H302 Nocif en cas d'ingestion. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P280 Porter des gants de protection. P264 Se laver les mains à l'eau et au savon soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un site autorisé pour déchets spéciaux.

